

*Impôt sur les revenus pétroliers—Loi*

● (1220)

En outre, si l'on examine les répercussions de l'augmentation de la taxe d'accise sur les carburants automobiles, on s'aperçoit que le gouvernement cherche à récupérer un manque à gagner de recettes dans d'autres secteurs de l'économie et à réduire l'incidence positive de l'accord.

Il y a là, à mon avis, une preuve évidente et irréfutable que le projet de loi à l'étude est tout à fait illogique du point de vue économique. Il faut le renvoyer aux rédacteurs, pour qu'ils préparent une nouvelle version. Il faut examiner cette mesure non seulement en fonction des principaux objectifs budgétaires du gouvernement, mais en tenant compte des nouvelles conditions en vigueur dans le secteur énergétique et pétrolier de notre économie. C'est le moins que nous puissions attendre d'un gouvernement qui compte dans ses rangs bon nombre de représentants du secteur de l'exploitation pétrolière, des gens qui prétendent bien connaître l'industrie pétrolière, et nous les croyons sur parole. Lorsque ces députés sont retournés dans leur circonscription pendant la fin de semaine, ils ont dû entendre les inquiétudes de leurs électeurs. Un grand bouleversement secoue l'industrie. Si les députés ne s'en sont pas rendu compte, je leur conseille de sortir de leur tour d'ivoire parce que pour ma part, j'en ai entendu parler à maintes reprises. Ces deux derniers jours, je me suis entretenu avec des représentants du secteur pétrolier qui m'ont expliqué ce qui se passe. De même, si ces députés ne s'entretiennent même pas avec des représentants de ce secteur, je leur conseille de parler aux personnes qui ont voté pour eux le 4 septembre dernier car ce sont elles qui se rendent tous les jours dans les stations-service, et elles font circuler en ce moment des pétitions dans tout le pays pour savoir pourquoi la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources n'a même pas tenu la promesse qu'elle a faite lors de la conférence. Elle a en effet déclaré que la baisse du prix du pétrole se répercuterait immédiatement sur le prix à la consommation. Les Canadiens se demandent pourquoi cela ne s'est pas fait.

Je suis convaincu que si le gouvernement désire satisfaire le moins les intérêts des Canadiens, il doit ouvrir les yeux et les oreilles, écouter et regarder attentivement ce qui se passe dans le secteur énergétique et s'efforcer de résoudre le problème.

Avant de conclure, je voudrais revenir sur la remarque faite par mon collègue, notre critique pour l'énergie, selon laquelle les observations faites la fin de semaine dernière par la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, au sujet de Petro-Canada, sont encore plus troublantes. Nous savons que le gouvernement tient mordicus à la privatisation, mais avant de décider de privatiser ou non une société de la Couronne, il faut se poser une question fondamentale: Est-ce qu'elle sert l'intérêt du public? Petro-Canada a été créée pour diverses raisons que les députés connaissent bien. En premier lieu, c'était pour s'assurer que les Canadiens pourraient participer à l'élaboration de la politique énergétique et, ce qui est plus important, pour prendre des initiatives au nom des consommateurs. Bien des gens soupçonnaient les sociétés pétrolières, les multinationales, de ne pas toujours servir entièrement les intérêts des consommateurs et trouvaient qu'il serait utile d'avoir un contrepoids. Petro-Canada a effectivement joué ce rôle pendant les premières années. On nous a révélé cette fin de semaine l'existence d'un véritable complot: avant de privatiser Petro-Canada et de mettre ses actions sur le marché, le gouvernement a chargé cette société d'escroquer les consom-

mateurs comme toutes les autres. Au lieu d'essayer de donner l'exemple, à un moment où les prix pétroliers diminuent, et d'abaisser les prix, au lieu de réagir, le gouvernement est responsable de deux fortes hausses des prix de gros. La société de la Couronne créée pour servir l'intérêt public est encouragée à augmenter ses recettes pour que ses actions aient plus de valeur lorsque le gouvernement voudra la privatiser.

Je me demande ce qui pourrait être plus néfaste que cette comédie, que cette augmentation des revenus de Petro-Canada provoquée par le gouvernement. Celui-ci a faussé le rôle de cette société de la Couronne et l'a empêchée de servir l'intérêt public; c'est un des pires reproches que l'on puisse lui faire, à mon sens. Le gouvernement ne joue pas franc jeu avec les Canadiens, et il se sert d'un organisme public pas pour servir l'intérêt public mais pour nuire au public.

**M. le vice-président:** Y a-t-il des questions ou des commentaires sur le discours du député? La Chambre est-elle prête à se prononcer?

**Des voix:** Le vote!

**M. le vice-président:** Le vote porte sur la motion suivante. M<sup>me</sup> McDougall, appuyée par M. Oberle, propose: Que le projet de loi C-82, tendant à modifier la Loi de l'impôt sur les revenus pétroliers et la Loi de l'impôt sur le revenu, soit lu pour la 3<sup>e</sup> fois et adopté. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**M. le vice-président:** Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

**Des voix:** Oui.

**M. le vice-président:** Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

**Des voix:** Non.

**M. le vice-président:** A mon avis, les oui l'emportent.  
*Et plus de cinq députés s'étant levés:*

**M. le vice-président:** Convoquez les députés.  
(La motion de M<sup>me</sup> McDougall, mise aux voix, est adoptée.)

*(Vote n° 187)*

## POUR

## Députés

Andre Belsher	Crosbie (Saint-Jean-Ouest)	Landry
Bertrand	Dantzer	La Salle
Bissonnette	Desjardins	Layton
Blenkarn	Dick	Lewis
Bradley	Dorin	Lopez
Brightwell	Duguay	MacDonald
Brisco	Epp	(Kingston et les îles)
Champagne (Saint-Hyacinthe-Bagot)	(Provencher)	Mailly
Charest	Fennell	Mantha
Clark	Fretz	Masse
(Yellowhead)	Gérin	McCain
Clark (Brandon-Souris)	Graham	McDougall
Cochrane	Greenaway	(St. Paul's)
Collins	Gurbin	McGrath
Cook	Gustafson	McInnes
Cooper	Hardey	McKinnon
Cossitt	Hawkes	McLean
Côté (Langelier)	Hnatyshyn	Merrithew
Crofton	Jourdenais	Minaker
	Kelleher	Murta
	King	Nickerson
	Ladouceur	Nielsen